

Définition

Il s'agit d'une relation entre deux personnes dont l'une souhaite se développer et l'autre, lui servir de guide dans son évolution professionnelle. Le duo ainsi formé constitue une dyade.

Objectif

Renforcer ses compétences, élargir ses connaissances et acquérir de l'expérience pour mieux atteindre ses objectifs professionnels.

Avantage

Centré sur les besoins, caractère informel et confidentiel.

Déroulement

1. Détermination du profil et évaluation des besoins

Un premier entretien permet de connaître la personne souhaitant être suivie. Il s'agit de cerner sa personnalité et ses valeurs, afin d'établir le profil de la personne la plus proche pour être son ou sa mentor-e. Parallèlement, une analyse de ses besoins en termes de carrière est effectuée, tenant compte de ses aspirations et de son contexte professionnel.

2. Formation de la dyade

Le duo est au cœur de la démarche de mentorat. Il faut trouver la bonne personne ! Pacte recherche au sein des réseaux et contacts de la fondation le profil adéquat. Une première rencontre est alors organisée pour valider l'adéquation des profils. La dyade ainsi formée et validée par une convention de mentorat. Celle-ci fixe notamment la durée, les modalités et la fréquence des rencontres, ainsi que les objectifs de la relation.

3. Suivi par Pacte

Le premier entretien a pour objectif d'évaluer le déroulement des rencontres, de conseiller et d'ajuster les besoins, d'intervenir ponctuellement si besoin. Les suivants ont pour but de procéder au suivi et à un bilan

Contenu

- Première séance individuelle
- Recherche des personnes envisageables,
- Prise de contacts, proposition de mentor-e
- Convention de mentorat, établissement des modalités et de la durée
- Entretien de suivi
- Entretien bilan
- Interventions ponctuelles et ajustements si nécessaire

Prérequis

La personne souhaitant être mentorée doit adhérer à titre personnel à la Fondation - Cercle des Amis - en réglant un montant de 100 CHF sous forme de don

Intéressée ? Contactez-nous !